

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage :

SAUZE Elisabeth, « Les Maures, entre mythe et réalité », *Freinet-Pays des Maures*, n°17, 2021, p. 5-7.

Freinet

Pays des Maures



Conservatoire du Patrimoine du Freinet
■ n° 17 ■ 2021

Freinet

Pays des Maures

Conservatoire du Patrimoine du Freinet ■ n° 17 ■ 2021

Sommaire

Freinet,
pays des Maures
■ n° 17, 2021,
Conservatoire
du Patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

Les Maures, entre mythe et réalité

ELISABETH SAUZE

P. 5

Les Maures et le golfe de Saint-Tropez pendant la peste de 1720

BERNARD RENOUX

P. 9

Le loup dans les Maures, XVI^e - XVIII^e siècles

ALAIN DROGUET

P. 29

La chapelle Saint-Eloi de Saint-Tropez

BERNARD ROMAGNAN

P. 39

La coopérative des producteurs de marrons de La Garde-Freinet : 1950 – 2019

MATHILDE OSTER

P. 47

En couverture :

Photographie d'Ernest
Sénéquier et François
Bérenguer dans les
locaux de la coopéra-
tive entre 1950 et 1955
(© Jocelyne Sénéquier).

Les Maures, entre mythe et réalité

Freinet,
pays des Maures
■ n° 17, 2021,
Conservatoire
du Patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

Une vieille légende impute aux Sarrasins le nom même du massif des Maures. Il faut oublier cette affabulation sans fondement, même si les romanciers donnent pour origine à l'adjectif latin *maurus* « sombre, noir » le nom des habitants de la Mauritanie, au nord-ouest de l'Afrique¹. Mais, contrairement à ce qu'ont pensé et écrit ces savants, la coloration que traduit l'épithète n'est pas celle du manteau végétal qui habille les collines. La ramure du pin maritime que tous invoquent à l'appui de leur hypothèse ne diffère pas sensiblement de celle des autres pins (pin d'Alep, pin parasol, pin sylvestre) qui croissent ailleurs en Provence avec la même densité et l'appellation de *pin negre* « pin noir » sur laquelle ils se fondent reste inconnue des glossateurs provençaux, à commencer par Frédéric Mistral. La couleur qui distingue si vivement les reliefs des Maures et de l'Estérel est évidemment celle de leur socle rocheux, dont les nuances, du gris foncé au brun-rouge, tranchent sur la blancheur de leurs voisins calcaires. Cette polychromie, que la reforestation intensive depuis le XIX^e siècle masque à nos yeux, devait frapper bien davantage les spectateurs des temps anciens, quand les collines du littoral servaient de pâturage hivernal aux troupeaux venus de la montagne.

Rien ne permet de savoir si le *montem Maurum* évoqué en 888 par le chroniqueur Liutprand de Crémone² correspond à l'ensemble ou à un point précis des Maures et de l'Estérel. Il n'y a, en tout cas, pas de lien direct entre ce masculin singulier « mont Maur », absent de tous les documents ultérieurs, et le féminin pluriel « les Maures » aujourd'hui usité. Il faut attendre le XVIII^e siècle pour trouver chez le naturaliste Darluc³ la forme qui nous est devenue familière et qu'il a, semble-t-il, créée à partir d'un vocable couramment utilisé à son époque pour désigner les landes pastorales du massif et de la dépression qui le ceinture. Les glossateurs, S.-J. Honnorat et Frédéric Mistral, n'ont enregistré du mot *mauro* que la forme plurielle, appellatif donné, pour le premier « à des forêts obscures ou qui ont été telles dans l'origine »⁴, pour le second « aux forêts de pins qui se trouvent entre Grasse et Hières et que les Maures d'Espagne ont occupées aux 9^e et 10^e siècles »⁵.

Elisabeth SAUZE,
archiviste-
paléographe

Le mot a pourtant bien existé. La plus ancienne attestation connue se trouve dans une charte du cartulaire de Saint-Victor de Marseille datée d'avril 970. A cette date, le comte de Provence Guillaume II – celui qui a chassé les Sarrasins – confie à son fidèle Uc de Blaye, qui en fait don immédiatement à l'abbaye marseillaise, la moitié d'une terre située dans le comté ou diocèse de Fréjus, au lieu-dit *Ravanerias* (les champs de raves ou de raifort), *ultra Rivulo Martino* (de l'autre côté du Réal Martin) *et desta usque in la maura* (et en deçà jusque dans la maure)^A. La localisation à Collobrières proposée par J.-P. Poly⁶ ne peut être retenue, cette localité se trouvait dans le diocèse de Toulon. Il s'agit ici de Pignans, propriété effectivement des moines de Saint-Victor^B avant de devenir quelques décennies plus tard un établissement autonome. Le Réal Martin ne porte ce nom que dans le territoire en aval (Pierrefeu), mais il prend sa source à Pignans, qu'il traverse sous le nom de Rimauret ou Rimauresq « le ruisseau de la maure », entre les collines à l'est et la plaine à l'ouest.

Divers textes ultérieurs montrent bien l'acception très spécifique du terme, qui remplace, dans le contexte particulier des massifs schisto-granitiques le mot garigue, d'emploi généralisé dans le reste de la Provence calcaire. A titre d'exemple, citons le compromis conclu en 1296 entre les seigneurs du Luc et de Pignans au sujet de leurs droits respectifs *in mauris de Luco et de Canhosco*, sur les maures du Luc et de Cagnosc^C, deux villages bâtis sur des reliefs calcaires mais dont les territoires enjambent la dépression permienne et englobent les premières pentes des Maures⁷. Même situation à Roquebrune-sur-Argens, où des actes d'achat évoquent en 1358 une terre sur une colline appelée *Podio Mejano* en bordure de la *maura* et en 1450 un moulin dit *de la maura* sur la rive de l'Argens⁸. On trouve au Luc en 1474 et en 1477 une bergerie localisée *in mauris dicti castris*, au lieu-dit *Val Barnoyna*⁹. A l'époque moderne, c'est dans les maures, c'est-à-dire sur le bas du versant et le piémont nord de son territoire, zone à la fois peu propre à l'agriculture et proche du grand chemin de Toulon, que la communauté de La Garde-Freinet entretient les pinèdes où s'approvisionnent les marchands de bois et les chantiers navals¹⁰.

Comme on le voit par les exemples précédemment cités qui se rapportent presque tous aux zones planes de la dépression permienne, *la maura* n'est donc pas le relief, mais le sol siliceux caractérisé par sa couleur et par la végétation naturelle^D qui y croît, ce que nous appelons aujourd'hui, d'un mot italien importé au XIX^e siècle de Corse, le maquis. Le terme était encore usité localement au début du XX^e siècle pour désigner un terrain inculte susceptible d'être pâturé ou essarté^E.

Les toponymes créés à partir de ce mot, rares à l'intérieur du massif – ce qui est normal, puisque les noms de lieu s'attachent de préférence à des éléments remarquables, donc peu fréquents –, se trouvent en abondance dans toutes les communes de la périphérie, depuis Hyères jusqu'à Roquebrune-sur-Argens^F, mais

A. *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*, n° 598. L'éditeur du document, Benjamin Guérard, a mis une majuscule à *maura*, qu'il a pris pour un toponyme.

B. La donation faite en 1039 par les vicomtes de Marseille à Saint-Victor du lieu appelé Pignans « autrefois fondé par des religieux » concerne explicitement l'autre moitié (Cartulaire de Saint-Victor, n° 1065 et 1066).

C. *Castrum* déserté, dans l'actuelle commune de Gonfaron.

D. Végétation dont les éléments principaux, le chêne-liège, le châtaignier, la bruyère, l'arbusier ne se retrouvent pas, sauf exception, dans les zones calcaires.

E. C'est ainsi que l'employait un Cogolinois, le père de Noël Coulet que je remercie pour ce précieux témoignage.

F. A commencer par l'ancien village des Maures, satellite du Luc abandonné vers la fin du XV^e siècle et remplacé par l'actuel village, devenu commune, des Mayons.

aussi sur le pourtour de l'Estérel dont les sols possèdent des caractéristiques semblables, à Bagnols, Bargemon, Fayence, Fréjus, Saint-Paul, Seillans et à Cannes, où Pierre Vouland en a recueilli plusieurs exemples avec la même définition¹¹. Les occurrences plus lointaines, à Flayosc, Fox-Amphoux et Vins dans le Var, Méolans dans les Alpes-de-Haute-Provence, Embrun, Ventavon et la vallée de l'Ubaye dans les Hautes-Alpes, peuvent signaler un affleurement siliceux, un rocher coloré ou un nom de famille.

On remarquera, pour finir, que le nom du massif des Maures a suivi le même processus de formation que celui des Alpes, dont l'étymon d'origine prélatine *aup* n'a pas cessé de servir pour désigner un pâturage d'altitude^G.

Sources

1. Ernout (A.), Meillet (A.), *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, 1932-1961; Wartburg (W. von), *Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. VI, p. 555 ; Rostaing (Charles), « Toponymes et anthroponymes "sarrasins" en Provence et dans la vallée du Rhône » dans *Revue Internationale d'Onomastique*, 1976 ; Negre (Ernest), *Toponymie générale de la France*, Genève, 2018, t. 1, n° 5362.
2. *Antapodasis*, I,1.
3. *Histoire naturelle de la Provence*, 1786, t. III, p. 181.
4. Honnorat (S.-J.), *Dictionnaire provençal-français*, Digne, 1846.
5. Mistral (Frédéric), *Trésor du Félibrige*, 1878, plusieurs fois réédité. Claude-François Acharid, *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin*, Marseille, 1785, et J.-T. Avril, *Dictionnaire provençal-français*, Apt, 1839, ignorent le mot.
6. J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale (879-1166)*, Paris 1976, p. 92.
7. A. D. Bouches-du-Rhône, B 11, f° 153.
8. A. D. Var, 3 E 539, f° 581 et 3 E 543, f° 36, 43, 97.
9. A. D. Var, 3 E 100/148, f° 19 et 3 E 100.151, f° 32, 48v et 153v.
10. A. C. La Garde-Freinet, BB 7, f° 17v (1626) ; DD 34, pièce 10, 13, 34, 51, 53, 54. (1722 à 1765).
11. Vouland (Pierre), *Etude de toponymie régionale. Origine, signification et historique des noms de lieux de Cannes et du bassin cannois*, Cannes, 2010, p. 84, 102.

G. Les appellatifs gaulois qui ont servi à dénommer les Ardennes, les Cévennes et le Jura, tous de même signification « hauteur boisée », n'ont pas survécu. Les Pyrénées, pour leur part, semblent devoir leur nom à une ville grecque de la côte espagnole. Cf. E. Nègre, *op. cit.*, n° 2251, 2283, 2288, 4520.

Lectures, relectures :
les auteurs et le comité de lecture.
Merci à toutes celles et ceux qui auront pris soin
de la préparation et la fabrication de ce volume.

Secrétariat d'édition :
Laurent Boudinot et Laura Mirante.

Mise en page, montage :
Laurent Boudinot et Laura Mirante.

Impression :
Riccobono - Le Muy.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021.
ISBN : 978-2-9555625-7-4
EAN : 9782955562574

Les Maures, entre mythe et réalité

ELISABETH SAUZE

Les Maures et le golfe de Saint-Tropez pendant la peste de 1720

BERNARD RENOUX

Le loup dans les Maures, XVI^e - XVIII^e siècles

ALAIN DROGUET

La chapelle Saint-Eloi de Saint-Tropez

BERNARD ROMAGNAN

La coopérative des producteurs de marrons de La Garde-Freinet : 1950 – 2019

MATHILDE OSTER



Scanner pour découvrir
notre association

Conservatoire du Patrimoine du Freinet
Chapelle Saint-Jean, 83680 La Garde-Freinet

04 94 43 08 57

cpatfreinet@orange.fr

www.conservatoiredufreinet.org